

Obligations des exploitants d'installations frigorifiques

MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE DES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES



1 jour - 7 heures

Public

- Responsables QHSE, méthode process, responsables maintenance dans les applications alimentaires.
- Responsables transport et logistique, supply chain en alimentaire.
- Projeteurs, techniciens de bureaux d'études en froid.

Prérequis

- Techniciens ou ingénieurs ayant des connaissances de base en froid et climatisation.

Moyens pédagogiques

- Questionnaire d'évaluation des connaissances en début de formation.
- Exposés théoriques.
- Etudes de cas.
- Expériences et travaux dirigés.
- Evaluation des acquis de la formation par QCM.

Lieu & Dates

- Inter : Voir planning sur le site www.cemaFroid-formation.com
- Intra : nous contacter

Objectifs

- » Connaître et savoir appliquer les exigences réglementaires relatives aux installations frigorifiques.

Programme

- » Les enjeux du froid, d'un point de vue :
 - Sanitaire (Paquet Hygiène, maîtrise des températures, ...).
 - Environnemental (effet de serre, TEWI, ...).
 - Energétique (consommation, efficacité énergétique, ...).
 - Economique (coûts d'investissement et d'exploitation).
- » L'environnement réglementaire dans le froid et la climatisation :
 - État de l'Art: NF EN 378 (Conception, installation, exploitation, maintenance).
 - Les dispositifs d'obligations réglementaires: fluides frigorigènes (F-GAZ), ICPE, ESP, ICP...
 - Le Paquet Hygiène, HACCP, GBPH et règlement 37/2005.
- » La performance énergétique.

Acquis de la formation

- » Connaître les obligations réglementaires applicables aux installations frigorifiques et savoir les respecter dans le cadre de leur exploitation.

Documents délivrés à l'issue de la formation

- » Attestation de formation.